



REGARDS

ÉCONOMIE
SEPTEMBRE 2019 | N°84

CRÉATION D'EMPLOIS ET RÉDUCTION DU CHÔMAGE

une relation complexe à décrypter

Depuis plus de trente ans, la France a connu une progression importante de sa population active, qui est passée de 17 millions en 1982 à 25 millions en 2015. Parallèlement, sous l'effet de crises successives, le taux de chômage a lui aussi progressé passant de 6,8% en 1982 à plus de 10% en 2015. Sur les cinq dernières années, le nombre d'emplois créés en France est en nette hausse, et le taux de chômage diminue puisqu'il atteint aujourd'hui 8,4%.

Existe-t-il un lien fort entre création d'emplois et réduction du chômage ?

Beaucoup de facteurs entrent en compte dans cette équation. En effet, si le taux de chômage dépend du nombre d'emplois créés, il dépend aussi du nombre de demandeurs d'emploi, de leur qualification, et de la nature des emplois offerts.

Ce Regards a pour objectif de comprendre les phénomènes et les mécanismes à l'œuvre au niveau national, en s'appuyant sur une revue de littérature des organismes dont l'expertise est reconnue en la matière : Insee, CGET, Cereq, Dares, OFCE, COE...



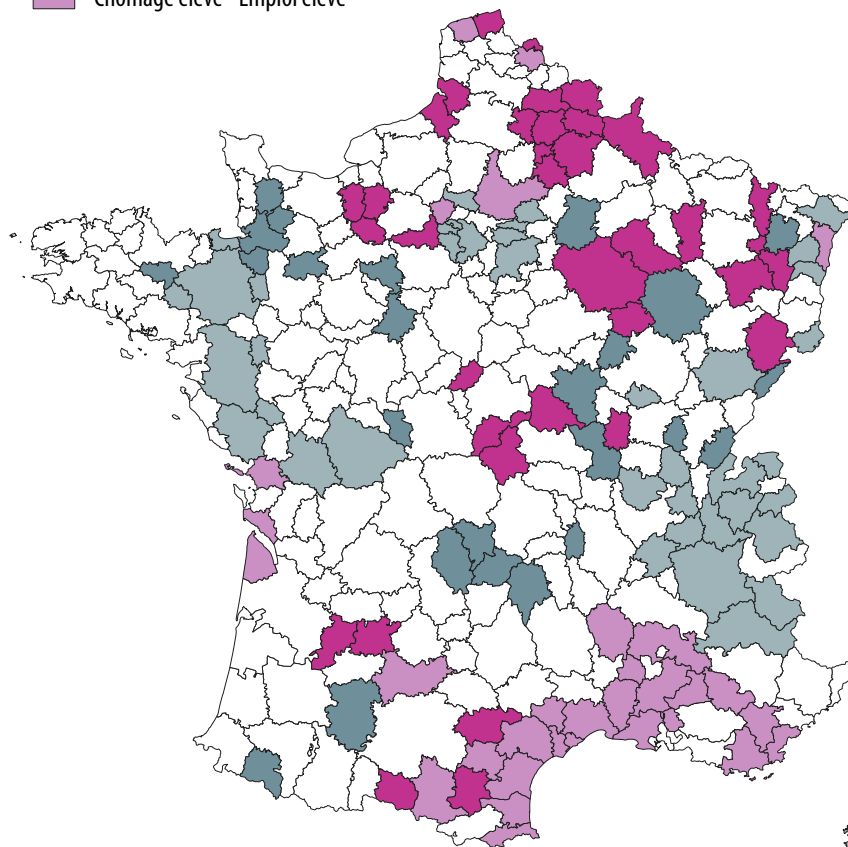
À L'ÉCHELLE LOCALE, LE LIEN EST FAIBLE ENTRE LE CHÔMAGE ET LA CRÉATION D'EMPLOIS

La carte ci-contre montre les situations contrastées des différentes régions de France, issues de la comparaison entre le niveau de la croissance de l'emploi et celui du chômage. Dans le rapport de l'Observatoire des territoires publié en 2016, *Emploi et territoires*, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) montre en effet qu'à l'échelle locale, le lien est faible entre le chômage et la création d'emplois.

Cette comparaison permet de dégager de grandes tendances nationales. Ainsi, pour les régions qui ont un taux de chômage plus faible que la moyenne nationale, certaines sont très dynamiques en termes de croissance de l'emploi (l'Ouest et l'Est par exemple) alors que d'autres connaissent une faible croissance de l'emploi (comme le Centre par exemple). De la même manière, parmi les régions qui présentent un taux de chômage plus important que la moyenne nationale, certaines ont une faible croissance de l'emploi (le Nord de la France), tandis que d'autres (le Sud méditerranéen), connaissent une croissance très dynamique de l'emploi.

TAUX DE CHÔMAGE 2015 ET CROISSANCE DE L'EMPLOI (1982-2015)

- Chômage bas - Emploi élevé
- Chômage élevé - Emploi faible
- Chômage bas - Emploi faible
- Zones moyennes
- Chômage élevé - Emploi élevé



Réalisation : Agam, 2019

Méthodologie de la classification reprise du rapport de l'Observatoire des territoires du CGET (Synthèse n°30 - Décembre 2016). Source: Insee, RP 1982 et 2015.

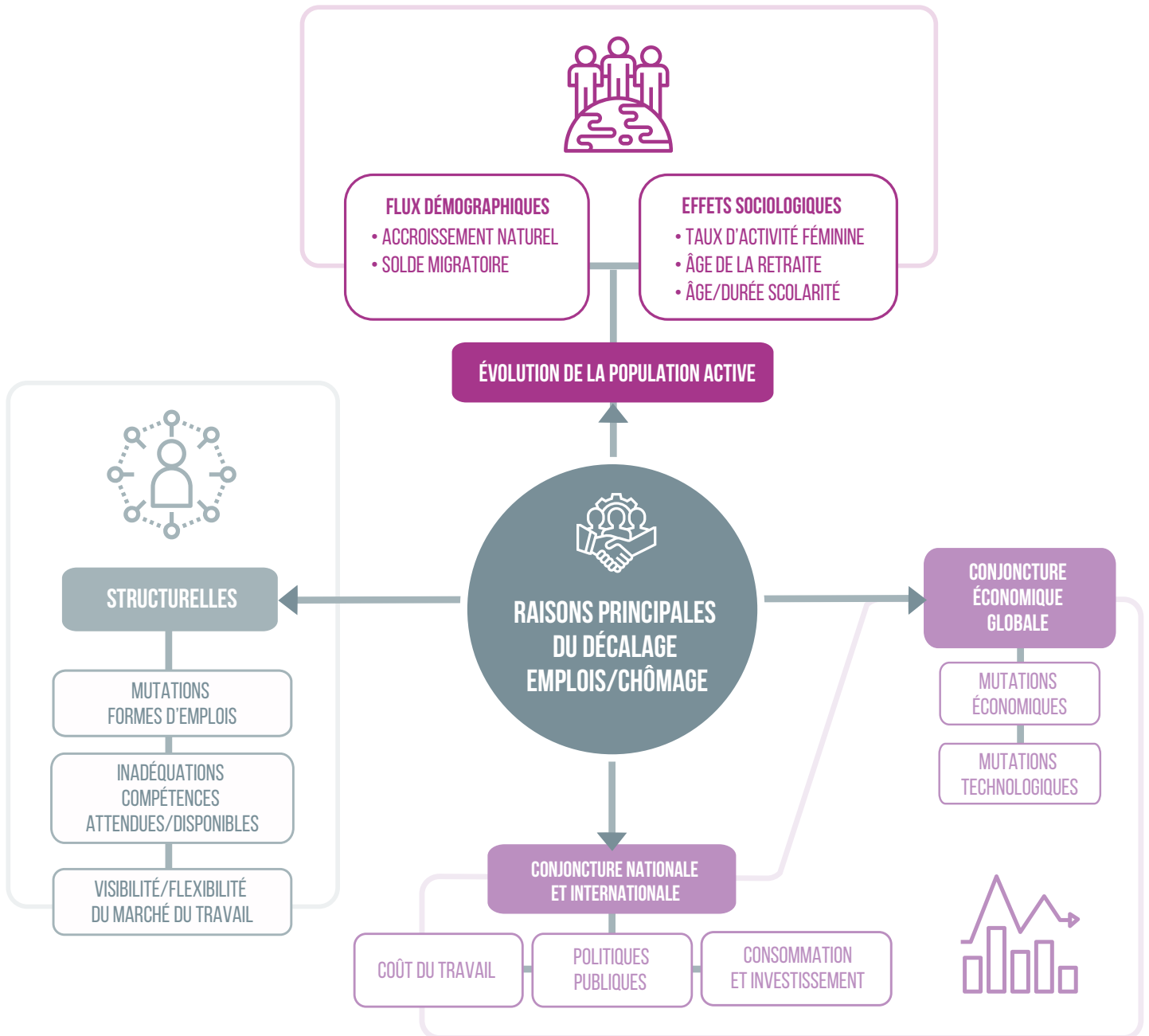


TYPLOGIE DES ZONES D'EMPLOI SELON LEUR TAUX DE CHÔMAGE (2015) ET LA CROISSANCE DE L'EMPLOI (1982-2015)



De multiples facteurs, aux impacts variables, expliquent pourquoi le lien entre création d'emplois et évolution du taux de chômage est complexe. Sans être exhaustif, ce schéma tente d'illustrer certains d'entre eux, répartis en quatre grandes catégories :

- ▶ des raisons liées à l'évolution de la population active;
- ▶ des raisons liées à la conjoncture économique globale;
- ▶ des raisons liées à la conjoncture nationale et internationale;
- ▶ des raisons structurelles.





L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION ACTIVE

LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE IMPACTE LE MARCHÉ LOCAL DU TRAVAIL

Dans le bassin méditerranéen, la croissance de l'emploi a surtout été portée depuis les années 1980 par une croissance de l'économie résidentielle, elle-même liée à une croissance démographique soutenue. Cette dernière a entraîné une croissance de la population active, c'est-à-dire la population en âge de travailler (entre 15 et 65 ans) disponible sur le marché du travail, qu'elle ait un emploi salarié ou non salarié (population active occupée) ou qu'elle soit au chômage et recherche activement un emploi (population active sans emploi). Paradoxalement, c'est l'arrivée constante de nouveaux actifs et de nouveaux habitants qui explique pour partie que la croissance de l'emploi n'arrive pas à faire baisser le chômage. De plus, certains emplois sont occupés par des personnes

venant de l'extérieur. Bien que l'arrivée de nouveaux habitants ait engendré des créations d'emplois, notamment dans l'économie résidentielle, ces créations ne sont pas suffisantes pour répondre à la croissance démographique. Schématiquement, puisque la population active s'accroît mais que le nombre de nouveaux emplois n'augmente pas suffisamment, le chômage augmente. Dans cette même logique, pour que le chômage baisse d'avantage, il faudrait que le volume d'emplois créés soit suffisant

pour « absorber » le dynamisme de la population active.

Mais alors, cela signifierait-il que le chômage diminuerait si la population active n'augmentait pas ou plus, ou si le volume d'emplois était suffisant pour répondre aux besoins? Mathématiquement, plutôt oui. Mais le volume des créations d'emplois n'est pas le seul critère à avoir une influence directe sur la trajectoire du chômage. Au-delà d'une « simple » équation comptable « population active – emplois = chômage », d'autres raisons, conjoncturelles et structurelles, qui se combinent, entrent en ligne de compte.

Le nombre de nouveaux emplois n'augmente pas suffisamment

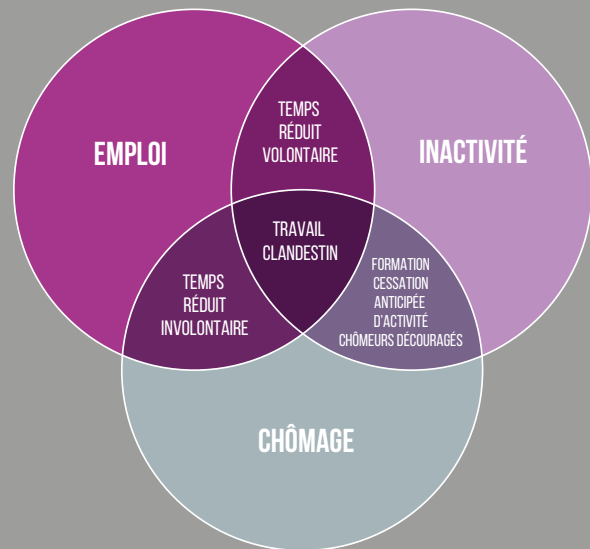
UNE CATÉGORIE CONSIDÉRÉE COMME INACTIVE ALORS QU'ELLE SOUHAITERAIT TRAVAILLER...

En lien avec la conjoncture économique, il existe en effet une catégorie définie comme « inactive » alors qu'elle souhaite travailler.

Le Bureau International du Travail (BIT) définit les chômeurs comme les personnes sans travail, et en recherche d'emploi, et disponibles dans les deux semaines. Est donc considérée comme inactive, et non comme au chômage, toute personne qui souhaite travailler ou reprendre une activité dans trois semaines ou plus, ou qui ne recherche pas activement un emploi.

C'est ce qu'on appelle le « halo » autour du chômage. Ce halo est analysé par l'Insee sur la base de l'enquête Emploi, enquête spécifique qui permet d'évaluer cette catégorie constituée de personnes très différentes et difficiles à quantifier :

- les découragés du marché du travail : les chômeurs éloignés de l'emploi qui n'ont pas fait de démarches récentes de recherche d'emploi (par exemple les mères de famille, plus rarement les pères, qui ne trouvent pas de solution de garde, les chômeurs âgés qui n'ont que peu de chance de retrouver un emploi) ;
- les jeunes diplômés qui n'ont pas commencé à s'insérer sur le marché du travail ;
- la partie des inactifs qui recherche un emploi mais qui n'est pas disponible à court terme parce qu'elle est en formation par exemple ;



- les personnes qui attendent les résultats de recherches antérieures. Selon l'Insee, c'est la catégorie qui constitue le halo le plus proche du marché du travail, et qui accède autant à un nouvel emploi que la catégorie des chômeurs au sens du BIT.



DES RAISONS CONJONCTURELLES

Des raisons conjoncturelles expliquent également ce lien ambigu entre création d'emplois et taux de chômage, qu'elles soient liées à la conjoncture économique globale, nationale ou internationale.

LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE IMPACTE LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Des grandes mutations économiques, comme les délocalisations, les mutations technologiques, les progrès techniques et les accords commerciaux, bouleversent le travail à l'échelle mondiale en engendrant une évolution profonde, non seulement des gains de productivité et de l'impact du coût du travail, mais aussi des compétences et des métiers au niveau local.

De plus, les politiques nationales en faveur de l'économie, de l'emploi et de réduction du chômage ont pour but d'une part de stimuler l'activité, la consommation des ménages et les investissements des entreprises, et d'autre part accompagner les demandeurs d'emploi: les stratégies de filières, l'insertion par l'activité, les territoires d'industrie, le Plan de Sauvegarde pour l'Emploi, les politiques budgétaires en faveur du pouvoir d'achat...

Croisé aux spécificités économiques régionales, leur impact peut être plus ou moins important sur le marché du travail local. Par exemple, un territoire avec un taux important de 55-65 ans dans sa population en âge de travailler, sera impacté plus fortement à court terme par une politique de recul de l'âge de la retraite.

DES RÉINSCRIPTIONS À PÔLE EMPLOI DÈS QUE LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE S'AMÉLIORE

Ce phénomène est appelé par les économistes l'« effet de flexion ». Lorsque le chômage se massifie et que les perspectives d'embauches sont trop incertaines, des personnes se découragent et ne

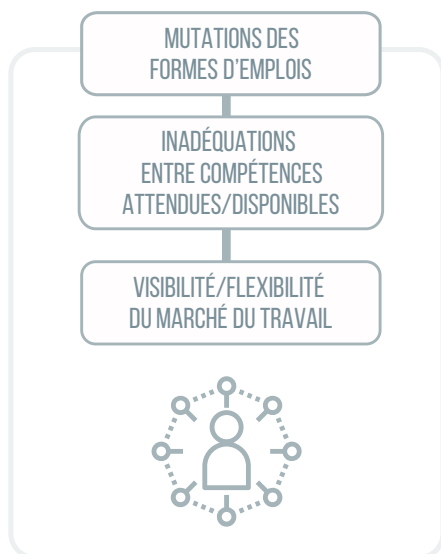
s'inscrivent plus à Pôle Emploi, contribuant à faire baisser le taux de chômage. Lorsque la situation s'améliore (modification dans la conjoncture économique couplée à un assouplissement des règles d'éligibilité à l'assurance chômage), ces personnes reviennent sur le marché du travail et se réinscrivent à Pôle Emploi, augmentant ainsi le nombre de chômeurs.

C'est ce phénomène qui explique que les personnes qui avaient disparu des décomptes sont de retour dans les statistiques et que leur retour provoque « un appel d'air » sur le marché du travail qui contribue à freiner la baisse du chômage.

Lorsque la situation économique s'améliore, «les découragés» reviennent sur le marché du travail



DES RAISONS STRUCTURELLES



D'autres facteurs expliquent le lien complexe entre la création d'emplois et la réduction du chômage. Ces facteurs, d'ordre plus structurel, s'observent à la fois à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Là encore sans exhaustivité, sont développés ici les principaux d'entre eux.

UNE DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE IMPORTANTE MAIS QUI CRÉE PEU D'EMPLOIS

En 2018, le nombre de créations d'entreprise a atteint un nouveau record en France (avec 621 000 entreprises créées, soit une augmentation de +16,9%, source Insee Sirene). Cependant, près de la moitié de ces créations l'a été sous le statut de micro-entrepreneur, proportion en hausse d'année en année (en 2018 les auto-entrepreneurs représentaient 45% de la création d'entreprises au niveau national contre 41% en 2017). La moitié des entreprises créées en France n'ont ainsi créé qu'un seul emploi: celui de l'entrepreneur lui-même (qui était au chômage, salarié, ou qui continue de cumuler plusieurs statuts), sans garantir sa pérennité. En effet, un an après leur immatriculation, plus de la moitié des micro-entreprises ne sont plus actives, et plus des trois quarts cinq ans après. Un double enjeu pour l'emploi découle de ce constat: la pérennité des entreprises (et des emplois) créées, et le développement des très petites entreprises en entreprises de taille intermédiaire qui jouent aujourd'hui un rôle important dans la création de l'emploi en France.



L'AUGMENTATION DES CONTRATS COURTS IMPACTE LA PRÉCARISATION DE L'EMPLOI

En France, **75%** des embauches (hors interim), contre **55%** au début des années 2000, sont des contrats courts (selon le ministère du Travail), dont **80%** sont des CDD de moins d'un mois.

Les contrats courts ont été multipliés par **4** en 35 ans, et par **2,5** sur les 15 dernières années.

En 2017, sur les **12%** des salariés qui sont en contrat court en France, **30%** n'ont eu que des CDD d'une seule journée. Parmi ces CDD courts, **85%** des salariés sont en fait réembauchés régulièrement par le même employeur. On les retrouve notamment dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et du bâtiment.



AUJOURD'HUI, UN MÊME EMPLOI PEUT ÊTRE OCCUPÉ PAR PLUSIEURS PERSONNES...

...tout comme une même personne peut occuper plusieurs emplois sous l'effet de la flexibilité du travail, la fin des parcours linéaires, les carrières « hachées », l'augmentation de l'interim et de l'« uberisation » de certains métiers (des micro-entrepreneurs qui travaillent en direct pour des entreprises), ou encore de la généralisation de contrats très courts (de moins d'un mois).

C'est ce qui explique que de nombreuses personnes travaillent et sont inscrites à Pôle Emploi en même temps : selon l'OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Économiques) la reprise économique observée ne change rien à ce phénomène puisque les créations d'emploi se font pour l'instant majoritairement dans l'intérim à travers des contrats d'un, deux ou trois jours, contribuant à maintenir les gens inscrits à Pôle Emploi. Désormais, un actif peut avoir une vie professionnelle constituée d'enchaînement de postes en intérim ou d'une succession de contrats courts, quand pendant longtemps, les emplois en CDD et en intérim constituaient les « antichambres » des CDI et se transformaient en emplois durables si la conjoncture le permettait.



DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Au-delà du fait que beaucoup d'emplois créés sont aujourd'hui plus précaires qu'auparavant, certains sont aussi non pourvus. Le Conseil d'orientation pour l'emploi a identifié trois grands types de causes qui peuvent expliquer des difficultés de recrutement :

- ▶ un déficit d'attractivité de certains métiers ;
- ▶ un marché du travail confronté à des logiques de bassins d'emploi ;
- ▶ une inadéquation entre les compétences attendues par les recruteurs et celles disponibles.

Les compétences ont considérablement évolué ces dernières années et cette transformation va en s'accroissant

Un déficit d'attractivité de certains métiers, du fait par exemple d'horaires contraignants et de forte pénibilité, est constaté notamment dans les secteurs du BTP et de l'hôtellerie-restauration. De plus, certains métiers pâtissent d'un déficit d'image (comme dans l'industrie agroalimentaire ou encore dans le secteur du recyclage, les métiers de bouche, la chaudronnerie) parfois injustifié, le métier ayant évolué.

Par ailleurs, d'après une étude de Pôle Emploi publiée en avril 2019, « près d'un demandeur d'emploi sur cinq considère la **proximité géographique** comme le critère prioritaire de leur recherche d'emploi », le coût du transport et l'attachement au territoire étant les causes principales. Et c'est particulièrement le cas pour les personnes peu qualifiées puisque la distance entre l'emploi et le domicile augmente avec le niveau de qualification (source Pôle Emploi).

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION ET DES COMPÉTENCES

L'IMPORTANCE DU DIPLÔME

Même si l'accès des jeunes à l'emploi est très lié à la conjoncture économique, les plus diplômés s'en sortent mieux que ceux qui le sont moins, l'insertion sur le marché du travail restant corrélée au niveau d'étude. Selon le Cereq, les diplômés permettent un meilleur accès et maintien dans l'emploi : les moins diplômés ont moins de chance d'accéder à un emploi stable et doivent attendre plus longtemps pour l'obtenir.

ADÉQUATION ENTRE FORMATION ET EMPLOI

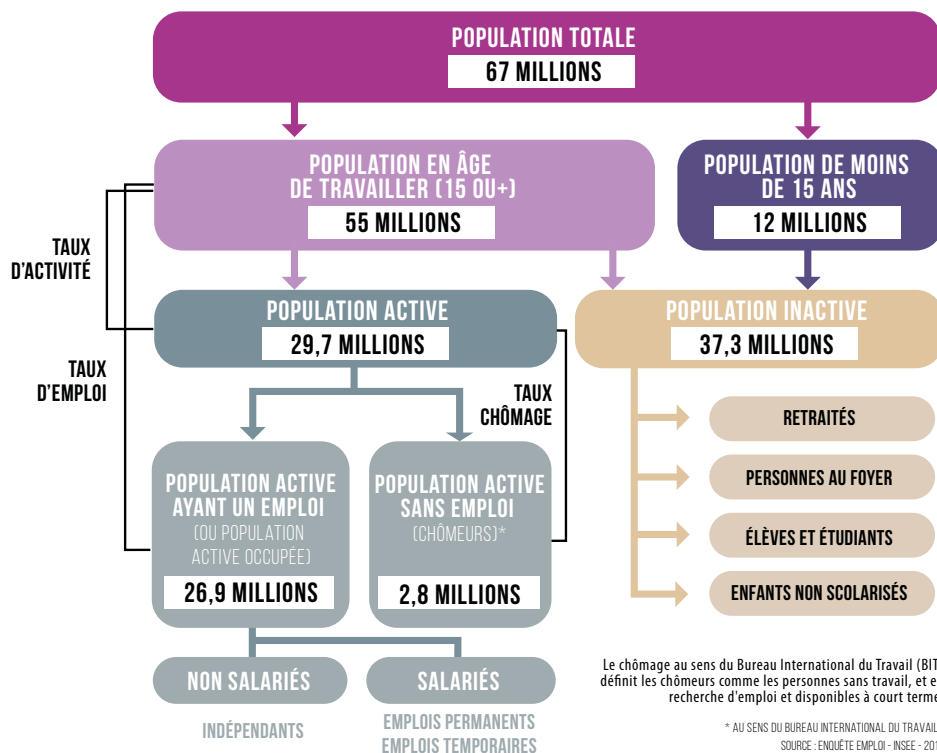
Le besoin d'adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises est un constat partagé par tous les acteurs publics et privés œuvrant en faveur de l'emploi : en construisant plus étroitement les offres de formation en lien avec le monde professionnel et en favorisant la réactivité pour anticiper autant que possible l'adaptation aux métiers inconnus de demain ; en renforçant l'offre de formations dans des secteurs le nécessitant comme pour les métiers du numérique par exemple.

FORMATION ET COMPÉTENCES

Tous les acteurs de l'emploi s'accordent pour dire qu'il convient de s'affranchir de la seule logique « métier » et passer à une logique de « compétences », dans une optique de transférabilité de celles-ci d'un métier à l'autre. Les compétences sont à appréhender sous l'angle des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Enfin, l'un des aspects majeurs qui explique les difficultés de recrutement est l'**inadéquation des compétences** disponibles avec la demande des entreprises. Que ce soit par les mutations technologique et économique, l'innovation ou des changements dans l'organisation des entreprises, les compétences ont considérablement évolué ces dernières années et cette transformation ne va qu'en s'accroissant.

POUR COMPRENDRE LES PHÉNOMÈNES



RÉPARTITION DE LA POPULATION EN FRANCE

EMPLOI, POPULATION ACTIVE, TAUX DE CHÔMAGE... : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La population active se définit comme l'ensemble des personnes en âge de travailler, entre 15 et 65 ans, qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi salarié ou non salarié (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage et recherchent activement un emploi (population active sans emploi). A la différence de la population inactive, catégorie regroupant à la fois les personnes de moins de 15 ans (élèves et étudiants non salariés) et de plus de 65 ans

(retraités), mais aussi les personnes qui ne cherchent pas d'emploi comme les personnes au foyer, les chômeurs en formation ou découragés par exemple, les personnes en incapacité de travailler (congé longue maladie...), ou encore les rentiers (autres inactifs).

Le taux d'activité représente la proportion de la population active dans la population en âge de travailler.

Le taux d'emploi représente la proportion de la population active ayant un emploi rapportée à la population en âge de travailler.

Le taux de chômage exprime la proportion de personnes sans emploi dans la population active.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS

- ▶ **LES RDV DE GRENELLE** – *Travail et emploi : situation et perspective, publication trimestrielle*
- ▶ **Dares résultats** – *Chômage et territoires en 2017 : des disparités marquées, n° 43, septembre 2018*
- ▶ **CGET** – *Rapport de l'Observatoire des territoires 2016, Emploi et territoires*
- ▶ **Insee Références** – *Fiches - Marché du travail, édition 2018*
- ▶ **Insee Références** – *Tableaux de l'économie française, édition 2018*
- ▶ **Insee Références** – *Une forte proportion des emplois créés entre 2009 et 2015 sont portés par les entreprises de taille intermédiaire, édition 2017*
- ▶ **Pôle emploi** – *La mobilité géographique des demandeurs d'emploi : freins et leviers, avril 2019*
- ▶ **Cereq** – *Insertion professionnelle des jeunes en régions, 2016*
- ▶ **Cereq** – *Échanges, rendement éducatif, parcours et inégalités dans l'insertion des jeunes – Recueil d'études sur la génération 2010, mai 2017*
- ▶ **Conseil d'orientation pour l'emploi** – *Emplois durablement vacants et difficultés de recrutement, 2013*
- ▶ **Insee** – *Éclairages et synthèses – La mobilité géographique des demandeurs d'emploi : freins et leviers, avril 2019*

agam
AGENCE D'URBANISME DE
L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE

Louvre & Paix - La Canebière
CS 41858 - 13221 Marseille cedex 01
☎ 04 88 91 92 90 🖨 04 88 91 92 65 ✉ agam@agam.org

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org
Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter

Directeur de la publication : Christian Brunner
Rédaction : Mathilde Delahaye, Hélène Séverin, Aurélie Thomas - Conception / Réalisation : Pôle graphique Agam
Marseille - Septembre 2019 - Numéro ISSN : 2266-6257
© Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise